

----- **BTS BLANC – SESSION 2023 – 2024** -----

**COMPOSITION DE FISCALITE**

**DUREE** : 04 Heures

Année académique : 2023-2024

**FILIERE** : FCGE

**EXERCICE 1:** Droit d'enregistrement

Le 02/01/2016, pour constituer la SA NIKADI dont le capital est divisé en actions de 16 000 F de nominal, les actionnaires ont effectué les apports suivants :

M LIKA fait apport de son affaire personnelle dont le bilan se présente comme suit :

Bilan de l'exercice clos le 31/12/2015

Actif	Montant brut	Amortis/ provisions	Montant net	Passif	Montant
Terrains	5 400 000	-	5 400 000	Capital	10 000 000
Bâtiments commerciaux	15 000 000	3 000 000	12 000 000	Résultat	2 000 000
Matériel de bureau	5 000 000	400 000	4 600 000	Emprunt	12 000 000
Clients	4 000 000	1 000 000	3 000 000	Fournisseurs	3 000 000
Trésorerie- actif	2 000 000		2 000 000		
<b>Total</b>	<b>31 400 000</b>	<b>4 400 000</b>	<b>27 000 000</b>	<b>Total</b>	<b>27 000 000</b>

Valeurs d'apport de certains éléments d'actif :

- Terrains : 8 000 000 F
- Bâtiments commerciaux : 16 000 000 F
- Matériels de bureau : 3 000 000 F
- Créances : 2 000 000 F

La SARL NIMANDI, actionnaire principal a également fait apport de son patrimoine résumé dans le bilan ci-dessous :

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2015

Actif	Montant brut	Amortis/ provisions	Montant net	Passif	Montant
Brevets	6 500 000	1 500 000	5 000 000	Capital	200 000 000
Terrains bâtis	25 000 000	-	25 000 000	Réserves	70 000 000
Bâtiments industriels	80 000 000	5 000 000	75 000 000	Résultat	5 000 000
Matériels industriels	120 000 00	8 000 000	112 000 000	net	20 000 000
Mobiliers de bureau	0	5 000 000	15 000 000	Emprunt	9 000 000
Matériel de transport	20 000 000	50 000 000	35 000 000	Fournisseur	
Clients	85 000 000	3 000 000	24 000 000		
Trésorerie- actif	27 000 000	-	13 000 000		
	13 000 000				
<b>Total</b>	<b>376 500 000</b>	<b>72 500 000</b>	<b>304 000 000</b>	<b>Total</b>	<b>304 000 000</b>

Valeurs d'apport de certains éléments d'actif :

- Terrains bâtis : 30 000 000 F
- Bâtiments industriels : 100 000 000 F

- Matériels industriels : 109 000 000 F
- Mobiliers de bureau : 20 000 000 F
- Matériels de transport : 30 000 000 F
- Créances : 20 000 000 F
- Fonds commercial : 30 000 000 F

Les autres actionnaires apportent du numéraire représentant 70% du capital de la société NIKADI et libérée de moitié à la souscription.

Les 02/01/2018, la société NIKADI qui connaît un succès sans précédent, décide de porter son capital à 500% pour répondre à des demandes très importantes en procédant par :

- L'émission de 100 000 actions de numéraire au prix de 18 000 F l'action.
- Apport en nature effectué par M TAFFO comportant les éléments suivants :
  - Terrains bâtis : 200 000 000 F
  - Matériels industriels : 500 000 000 F
  - Bâtiments industriels grevés d'une hypothèque de 200 000 000 F.

Les actions d'apport au nombre de 150 000 reçues en contrepartie par M TAFFO ont été émises au même prix que les actions en numéraire.

- Incorporation de 480 000 000 F de réserves facultatives.

**Travail à faire :**

1)- Calculez le nombre d'actions souscrites par M LIKA, le nombre d'actions souscrites par la SARL NIMANDI, le nombre d'actions d'apport en nature, le nombre d'actions de la société NIKADI et le nombre d'actions en numéraire.

2)- Calculez les droits dus par la société NIKADI à la constitution en utilisant la méthode favorable à l'entreprise.

3)- Calculez les droits dus lors de l'augmentation du capital du 02/01/2008.

.....

**EXERCICE 2 : TVA**

La SA JAKPOT est une entreprise dont l'activité principale est la vente, de matériels industriels et de matériels agricoles ainsi que la réparation de ces matériels.

Les ventes de matériels agricoles sont exonérées de TVA. Pour l'exercice N+6, les opérations suivantes ont été réalisées

- Vente de matériels industriels en Côte d'Ivoire HT : 700 000 000
- Vente de matériels industriels à l'exportation HT : 800 000 000
- Vente de matériels agricoles : 500 000 000
- Remboursement de frais de transport : 12 000 000
- Exportation de matériels agricoles 160 000 000
- Cession de la voiture du DG : 5 000 000
- Subvention d'exploitation reçue pour les matériels agricoles : 18 000 000

Au cours du mois de Juin N+7, la SA JAKPOT a réalisé les opérations suivantes :

- 1) Vente de 10 machines agricoles à la coopérative du Nord au prix unitaire : 625 000 F HT ; remise de 5%, frais de montage 25 000 F HT par unité.
- 2) L'entreprise a acheté le 05 Mai pour 150 000 F HT de fournitures de bureau livrées le 15 Mai et payées le 10 Juin.
- 3) Vente de 5 matériels industriels à la coopérative des commerçants de produits agricoles au prix unitaire de 625 000 F HT avec une remise de 5 % et un escompte de règlement de 2 %. Le transport récupéré est de 150 000 F et les frais de montage sont de 25 000 F HT par appareil.
- 4) Achat de 20 matériels industriels destinés à être vendus dans la succursale au Mali. La livraison a eu lieu dans nos magasins à Abidjan. Prix d'achat unitaire : 425 000 F HT.
- 5) Achats de matériels agricoles pour un montant de 5 000 000 F HT, remise 10 %, transport facturé 500 000 F;
- 6) Vente de matériels agricoles au PAM 1 400 000 F HT.
- 7) Réparation du toit de l'entrepôt des marchandises 825 000 F HT.
- 8) Achat de vêtement de travail et de chaussures de sécurité pour les ouvriers des ateliers 625 000 F HT.
- 9) Cession de 4 ordinateurs à 600 000 F HT. Ces machines ont été acquises en Janvier 2005 et sont amorties en linéaire sur 4 ans.
- 10) Réparation du véhicule 10cv affecté aux déplacements du DG. Pièce de rechange : 300.000 F HT ; main d'œuvre : 60 000 F HT.

### **Travail à faire :**

- 1) Déterminer le prorata de déduction applicable en N+7.
- 2) Déterminer la TVA à payer pour le mois de Juin sachant que le crédit de TVA du mois de Mai est de 350 000 F.

### **EXERCICE 3 : IBIC**

Une SA a réalisé à la fin de l'exercice 2022, un chiffre d'affaires HT de 190 000 000. Durant cet exercice les charges d'exploitation ont été :

- Achat de marchandises : ..... 100 000 000
- Frais d'entretien : ..... 20 000 000
- Impôt foncier : ..... 800 000
- Pénalité impôt : .....80 000
- Agios bancaire : .....90 000 F
- Frais de loisir du fils du propriétaire : ..... 500 000 F
- Frais de mission du gérant : ... .....5 000 000 F
- Intérêt de l'emprunt pour l'exploitation de l'entreprise...3 000 000 F

### **Travail à faire**

- 1- Calculez le résultat comptable
- 2- Calculez le résultat fiscal sachant que le chiffre d'affaires comprend 400 000 F de produits non imposables.